



HAL
open science

Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIXe siècle à nos jours)

Benoit Beucher

► To cite this version:

Benoit Beucher. Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIXe siècle à nos jours) . Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 2015, 128, pp.105-124. halshs-01511651

HAL Id: halshs-01511651

<https://shs.hal.science/halshs-01511651>

Submitted on 21 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Benoît Beucher

Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIX^e siècle à nos jours)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Benoît Beucher, « Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIX^e siècle à nos jours) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 128 | 2015, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 12 septembre 2015. URL : <http://chrhc.revues.org/4614>

Éditeur : Association Paul Langevin

<http://chrhc.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://chrhc.revues.org/4614>

Document généré automatiquement le 12 septembre 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Benoît Beucher

Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIX^e siècle à nos jours)

Pagination de l'édition papier : p. 105-124

- 1 L'évocation du passé impérial de l'Afrique subsaharienne renvoie le plus souvent à deux séquences historiques très éloignées dans le temps. Tout d'abord, celle passant aux yeux de nombreux chefs de l'État postcolonial pour un « âge d'or », celui d'empires « médiévaux » tels que le Ghana ou le Mali. À l'heure des indépendances, ils donneront leur nom aux anciennes colonies de la Gold Coast et du Soudan français, au prix d'une hasardeuse continuité historique. L'autre moment, celui de l'expansion impériale européenne, est celui qui aurait été le fossoyeur des derniers empires proprement africains à partir de la fin du XIX^e siècle.
- 2 Mais n'y a-t-il jamais eu d'entrecroisement des trajectoires impériales africaine et européenne qui ne se soit pas soldé par l'oblitération de l'une par l'autre ? Le cas des Moose de l'actuel Burkina Faso remet en cause le récit trop linéaire et simpliste de l'imposition d'un impérialisme français se déployant localement sans avoir été informé par l'idée que se faisaient de l'Empire les acteurs africains.
- 3 Remontant à la fin du XV^e siècle¹, il s'agira tout d'abord de saisir l'émergence d'une pensée impériale qui aurait coïncidé avec l'émergence d'un espace politique et culturel commun aux Moose. Celui-ci n'a peut-être jamais véritablement formé un empire centralisé. Il a dans tous les cas connu une fragmentation politique dès le XVI^e siècle. Néanmoins, je m'interrogerai sur ce qu'il est advenu des traces impériales précoloniales et notamment du « fantasme d'unicité »² des Moose au-delà du déferlement des troupes coloniales françaises dans les années 1890. La conquête les a-t-elle définitivement effacées en imposant un ordre politique radicalement nouveau ? Ou, pour reprendre les mots de Jane Burbank et de Frederick Cooper, la « politique de la différence »³, qui serait caractéristique du mode de gouvernement des empires, y compris coloniaux, n'a-t-elle pas ouvert un champ des possibles propice à la fusion de ces trajectoires impériales endogènes et exogènes ? Enfin, je m'interrogerai sur les effets de ces entrecroisements historiques sur la formation de l'État contemporain, et en particulier sur ce que l'on entend par « hybridité » lorsqu'il s'agit d'évoquer la postcolonie.

Les racines impériales de l'ordre politique en pays moaaga

L'impérialisme comme vision morale de soi

- 4 L'expansion militaire est au cœur de la fondation des royaumes moose. Elle est constitutive de l'émergence d'une société politique dont l'ensemble des commandements territoriaux, parvenus à leur apogée, porte le nom de « moogo »⁴. Ce qui peut être traduit par « le monde » renvoie à la victoire de l'homme sur la nature sauvage, c'est-à-dire métaphoriquement sur un espace qui aurait connu une faible anthropisation aux yeux des Moose. Dans cette représentation du monde, ce que l'on pourrait qualifier d'« extériorité » est rendu par le mot « *weoogo* » désignant la brousse, l'espace inculte, cette terre de prédilection des animaux sauvages et d'hommes qui le seraient tout autant... Les récits de fondation du Moogo, très divers avant la conquête française de 1896-1897, ont pour point commun d'exprimer cette forte vision morale de soi, valorisante bien entendu.
- 5 Dans leur version la plus répandue aujourd'hui⁵, il n'est pas fait état d'une société moaaga dont l'impérialisme se serait traduit par des opérations armées contre des populations autochtones

méprisées. Bien au contraire, il s'agit le plus souvent d'une histoire plus consensuelle, certainement véhiculée bien après la fondation du Moogo. L'émergence des sociétés moose y passe pour une conquête sans peuple soumis, une victoire de l'ordre sur le désordre profitable à tous. Elle donne enfin naissance à un ensemble de royautes et de petits commandements dont les « chefs », les *nanamse*⁶, tirent leur légitimité de l'entretien d'une mémoire des origines à la profondeur temporelle insondable.

6 La magnanimité des « vainqueurs » trouverait à s'exprimer dans cette complémentarité recherchée entre ces redoutables cavaliers « moose » (ou plutôt *nakomse*⁷) issus de la partie septentrionale de l'actuel Ghana et des populations « autochtones » à qui la naissance de l'ethnonyme « moaaga » est parfois attribuée. Il en aurait découlé la naissance d'une « société englobante »⁸ intégrant différentes couches et vagues de peuplement au moyen d'une répartition binaire des fonctions sociales et politiques : aux Moose, assimilés dans un premier temps à la noblesse, le pouvoir politique ; aux « autochtones » la maîtrise non moins fondamentale de la force (*panga*) conférée par les divinités telluriques sans laquelle le principe de légitimation du pouvoir des *naaba*, le *naam*, ne serait rien⁹.

7 Bien entendu, cette vision de l'histoire des origines du Moogo ne dit rien sur les conflits inhérents à un espace politique dynamique en pleine expansion. Ce silence pourrait bien renvoyer à un impératif de maintien voire d'expansion d'une certaine idée de la civilisation...

Du fracas des armes au raffinement politique

8 L'expansion territoriale du Moogo est portée par une philosophie du pouvoir, celle du *naam*, qui est constitutive de l'identité des Moose. Il en découle une certaine vision morale et religieuse de l'Empire, ou du moins de l'impérialisme qui sous-tend l'expansion initiale du Moogo. Les *nanamse* sont en effet les détenteurs d'un pouvoir conféré par un « chef-Dieu » (*Naaba Wende*). La nature divine de leur charge les conforte dans leur bon droit à gouverner les hommes, fût-ce de façon brutale. Leur maîtrise de l'art équestre renforce cette certitude. Elle en fait des guerriers redoutés de voisins qui ne sont jamais à l'abri de leurs raids pourvoyeurs de captifs. Dans ce contexte, la guerre, qui permet de repousser les limites du Moogo, a vraisemblablement été considérée comme juste en même temps que nécessaire sur le plan économique.

9 Vers le milieu du XVI^e siècle cependant, cette expansion connaît un coup d'arrêt dont nous ignorons tout de la cause exacte. En effet, les Moose ne semblent pas s'être heurtés à des voisins militairement plus puissants qu'eux. Il est bien plus probable que la fragmentation politique interne du Moogo ait considérablement affaibli son potentiel militaire et que, en retour, cet arrêt de l'expansion impériale moaaga ait accru les tensions au sein de la noblesse.



10 Si la plupart des commandements et chefferies sont issus d'une même région, le Wubritenga, et plus particulièrement de ce qui devient le royaume de Waogodgo (Ouagadougou après la conquête coloniale), un phénomène de scission dynastique conduit à l'autonomisation des *namanse* qui dépendaient originellement de cette matrice. Autour de 1540, un prince écarté du trône, Naaba Yadega, fonde le royaume indépendant du Yatenga¹⁰. D'autres princes, le plus souvent issus de la dynastie royale de Waogodgo, conquièrent leur autonomie puis leur indépendance à l'image du roi de Boussouma. Celui de Tenkodogo, considéré comme l'aîné classificatoire de tous les souverains, n'a jamais été soumis à l'autorité du roi de Waogodgo. Dès lors, le Moogo ne peut être considéré comme un « empire ». Certes, le titre de « Moogo Naaba » ou « chef du Monde » a fini par apparaître à une date inconnue. Mais la plupart des rois (les *dima* ou « ceux qui ont mangé le pouvoir »), portent ce titre. S'agit-il d'une façon de faire vivre l'idée impériale et le rêve d'unité des Moose en dépit de leur fragmentation politique ? Certainement. Néanmoins, la gestion de la mémoire impériale se trouve fortement disputée tout au long de la période précoloniale.

11 Celle-ci voit se développer les ambitions hégémoniques des Moose centraux, ceux de Waogodgo. Leur souverain est le seul qui portera systématiquement le titre de « Moogo Naaba ». Ce royaume, qui s'est centralisé vers le milieu du XVIII^e siècle, s'impose comme la formation la plus influente du Moogo. Mais l'état de ses forces militaires ne lui permettra jamais de remporter une victoire décisive sur ses rivaux, à commencer par le Yatenga. Par ailleurs, l'arrêt de l'expansion du Moogo s'est soldé par une raréfaction des commandements territoriaux, exacerbant la frustration et l'appétit du pouvoir d'un nombre croissant de nobles sans terres. Ceci a certainement entraîné l'émergence d'un corps de serviteurs royaux dont la modestie des origines, roturière et parfois servile, en fait les serviteurs loyaux de l'État royal si

ce n'est de leur souverain. Ces hauts dignitaires, appelés « *kug zindba* » à Waogodgo, assurent la continuité du gouvernement. Selon toute vraisemblance, ce sont eux qui entretiennent la mémoire impériale moaaga qui, paradoxalement, est ravivée en pleine situation coloniale.

L'impérialisme français et la réactivation de la mémoire impériale moaaga

- 12 Entre 1886 et 1895, en dépit du passage de plusieurs missions européennes dans le Moogo, aucun traité de protectorat n'a été signé avec l'un de ses souverains. Dans le courant des années 1890, une jeune génération d'officiers coloniaux se dit prête à employer la « manière forte » afin d'agrandir la sphère d'influence française en Afrique occidentale. En 1895, le capitaine Destenave tire parti des conflits dynastiques internes au Yatenga pour placer ce royaume sous la « protection » de la France. Les choses s'avèrent plus compliquées à Waogodgo. Son roi, Naaba Wobgho (1889-1897)¹¹, n'entend en rien céder la moindre parcelle de souveraineté à une quelconque puissance étrangère. S'il a accepté de signer en 1894 un traité essentiellement commercial avec les Britanniques, il estime cependant vital de ne pas laisser les Européens circuler et s'installer en nombre toujours plus grand dans son royaume.
- 13 De leur côté, les lieutenants Voulet et Chanoine ont reçu la mission de s'emparer de Waogodgo, qui occupe une place hautement stratégique dans le plan d'expansion français en Afrique de l'Ouest. En 1896, leur colonne de 257 hommes se met en marche à partir de Bandiagara, dans l'ancien Soudan français (actuel Mali). La nature même de la mission rend peu crédibles les arguments de paix diffusés le long de leur route par ses émissaires. Tirant parti du brutal renvoi de ces derniers par Naaba Wobgho, Voulet et Chanoine se décident à s'emparer par la force du royaume. C'est chose faite en quelques semaines. Le roi de Waogodgo n'a en effet pas pu compter sur le soutien de la totalité des *nanamse* indépendants. Le 20 janvier 1897, un traité de protectorat est signé avec un nouveau roi intronisé pour la circonstance : Naaba Sigri (1897-1905). C'est à ce moment que la guerre, perdue sur les champs de bataille, prend une nouvelle forme et glisse sur le plan du savoir. En la matière, le rapport de force entre les officiers coloniaux et la cour s'inverse en faveur de cette dernière.
- 14 En effet, Voulet et Chanoine sont dépendants des informateurs gravitant autour du roi de Waogodgo. L'objectif de ces officiers est de collecter un maximum de données ethnographiques afin d'invalider le traité britannique de 1894 et de justifier l'incorporation de la totalité du Moogo dans la sphère d'influence française¹². La version livrée à Waogodgo est celle de l'existence d'un ensemble politique unifié sous l'autorité du Moogo Naaba, à l'exception du Yatenga. Tout se passe comme si la mémoire impériale des origines se trouvait réactivée par une cour dont nous savons qu'elle a su, dès le départ, tirer parti de la présence des troupes coloniales¹³. Ces renseignements, qui servent également les intérêts français, se traduisent juridiquement par l'élaboration d'un traité de protectorat « du Mossi » assimilé au Moogo. Fruit d'une transaction impériale entre la cour et les officiers, ce traité livre une vision particulièrement extensive de l'autorité du roi de Waogodgo, tout en le privant théoriquement de sa souveraineté. L'indépendance de nombreux souverains moose est passée sous silence, à commencer par celle du *naaba* de Tenkodogo, une région convoitée par les Britanniques qui l'estiment indépendante de Waogodgo et donc exclue de l'assise territoriale sur laquelle porte le traité français.
- 15 Les conséquences pour les Moose de Waogodgo de cette relecture partagée de leur histoire auraient été quasi nulles si leur noblesse avait définitivement perdu toute prise sur la politique de leur royaume. Mais il n'en a rien été. La réactivation de leur vieille mémoire impériale témoigne en effet de la présence structurante d'un « hors-champ indigène de la situation coloniale »¹⁴.

L'État colonial : à la croisée des impérialismes moaaga et français

Savoirs impériaux et formation de l'État colonial

- 16 Entre la prise de fonction du premier résident en 1897 et la veille de la Première Guerre mondiale, le maigre appareil bureaucratique colonial ne peut faire l'économie d'une collaboration avec la noblesse moaaga. Le recouvrement de l'impôt, l'extinction des derniers foyers de résistance contre l'occupation française, le recrutement forcé de la main-d'œuvre et des soldats, tout comme le passage d'une culture vivrière à une culture d'exportation, sont des tâches trop lourdes pour être confiées aux seuls administrateurs coloniaux. Ceux-ci, du reste, circulent peu dans leur circonscription jusque dans les années 1920 au moins.
- 17 Cependant, les faiblesses de la bureaucratie coloniale n'expliquent pas seules non seulement le maintien de la royauté, mais également l'influence croissante qu'exerce le roi de Ouagadougou sur ses pairs. Certes, le traité de protectorat de 1897 garantit la permanence des institutions royales et la prééminence formelle du royaume de Ouagadougou à l'échelle du Moogo. Mais en 1904, le passage à une administration civile régulière, ainsi que la création du cercle éponyme aussi appelé « Cercle du Mossi », entraîne *ipso facto* la caducité du régime de protectorat, sur le papier du moins. Ouagadougou devient le centre névralgique de cette unité administrative comparable à une vaste préfecture française. La capitale royale, sur laquelle se surimpose le chef-lieu du Cercle, rayonne sur la totalité du Moogo auquel sont adjointes des populations non moose. Peu après être monté sur le trône, le roi Naaba Koom II (1905-1942) a su tirer parti de cette nouvelle centralité matérialisée par l'édification d'un réseau routier dont Ouagadougou est le point de convergence. En dépit de la farouche hostilité que voue le commandant de cercle Carrier à la royauté, le Moogo Naaba, malgré sa jeunesse, tient tête à l'administration et prend conscience de ses faiblesses. Lui et sa cour filtrent la circulation des informations sur le royaume. Ils savent également gripper la machine administrative par une stratégie de résistance passive. La révolte des Moose de 1908 se solde par le désaveu de la politique « antiféodale » de Carrier. Le passage à l'administration directe, débarrassée des intermédiaires « coutumiers », n'est plus d'actualité et ne sera d'ailleurs jamais la règle.
- 18 Il en résulte le renforcement de la centralisation de l'administration coloniale à Ouagadougou. En 1919, après les multiples témoignages de loyauté du roi Koom II à l'égard de la France au cours de la Première Guerre mondiale, la colonie de Haute-Volta est créée. La capitale royale en devient le chef-lieu en 1920 et se développe rapidement¹⁵. Avec la création d'assemblées consultatives comme les conseils des notables à l'échelle des cercles, ou le Conseil d'administration de la colonie, la cour de Ouagadougou a trouvé un moyen d'influer sur la définition de la politique en vigueur dans des unités administratives toujours plus vastes. L'un des *kug zindba* de Naaba Koom II, le Baloum Naaba Tanga (1910-1950), intègre ces deux conseils. Il y porte la parole de son souverain et peut ainsi le tenir informé des évolutions politico-administratives du territoire avec plus de précision que n'importe quelle autre personnalité « coutumière » de la colonie. Dans les années 1920, la cour royale est par ailleurs pleinement engagée dans la « mise en valeur » économique du territoire. Elle y apporte une contribution majeure en facilitant le recrutement des travailleurs forcés aussi bien destinés à travailler en Haute-Volta que dans d'autres territoires de l'Afrique occidentale française (AOF), à commencer par la Côte-d'Ivoire¹⁶.
- 19 Entre 1920 et 1927, les relations de la cour avec le gouverneur de la colonie, Charles Hesling, sont excellentes. Chaque partie pense trouver une contrepartie acceptable à cette forme de « parcours d'accommodation »¹⁷. Concrètement, elle fait de la capitale royale un centre de décision sans égal dans le Moogo et sur l'ensemble du territoire voltaïque. La captation des rentes économiques de la « mise en valeur » accroît considérablement le prestige des plus hauts chefs ouagalais. Le roi et son *Baloum Naaba* comptent parmi les rares personnalités africaines de la colonie à posséder un poste de TSF, des fauteuils Morris et même des automobiles mises à leur disposition afin de seconder plus efficacement l'administration. Les *kug zindba*, à qui sont désormais dévolus des commandements territoriaux appelés « provinces », reçoivent des rétributions parfois bien supérieures à ce que touchent officiellement des souverains moose.

En 1920 par exemple, le Baloum Naaba perçoit un traitement dix fois supérieur à celui du roi de Tenkodogo, l'« aîné » des *nanamse*¹⁸ ! Il est également le premier noble moaaga à visiter la France lors des expositions coloniales de Marseille (1922) et de Vincennes (1931).



Le Baloum Naaba Tanga (au centre) et le prince Étienne Congo (futur Naaba Saaga II, à droite) lors de l'Exposition intercoloniale de Vincennes (1931), photographie d'origine inconnue communiquée par le Baloum Naaba Tanga II (document personnel).

- 20 D'une certaine façon, le nouveau mode de vie de la noblesse ouagalaise, son prestige, son insertion dans la société coloniale, peuvent être vus par les populations voisines comme une forme d'accomplissement d'un impérialisme des Moose centraux qui trouve pour la première fois les conditions matérielles et symboliques de sa réalisation.
- 21 Mais l'ambiguïté de la situation est totale, car l'autorité des *nanamse* n'est protégée par aucun statut officiel ; elle ne le sera jamais. Leur influence s'exerce donc sur une scène politique informelle, dépendante des personnalités en contact. La morosité économique qui s'empare de l'AOF à la suite de la « Grande Dépression » de 1929 va précisément révéler les nombreux malentendus qui ont émaillé ces parcours d'accommodation.

Malentendus et hostilités autour de la résurgence de l'impérialisme moaaga

- 22 Jusqu'en 1932, la centralisation administrative à Ouagadougou est le pivot de la « rationalisation » de l'État colonial. Mais elle répond à des objectifs très différents selon le point de vue adopté. Pour la cour royale, il est clairement question de développer la capitale d'un royaume toujours présent dans les esprits. Les *nanamse* canalisent ainsi à leur profit les bénéfices économiques tirés de leur contribution à la « mise en valeur » de la Haute-Volta en soutenant l'administration coloniale, y compris dans ses pratiques les plus coercitives. Pour cette dernière, il s'agit d'utiliser provisoirement les institutions royales afin de gouverner le territoire à moindre frais, et ce, dans un contexte de forte pénurie de fonctionnaires¹⁹.
- 23 Au cours des années 1930-1931, le marasme économique se fait sentir en AOF. L'heure est à la réduction des dépenses. Il apparaît qu'au regard des performances économiques du territoire voltaïque, le maintien de son statut de colonie, et donc celui d'un gouvernorat, paraît superflu. En 1932, la décision est prise de supprimer la Haute-Volta et de la répartir entre trois colonies

voisines, le Soudan français, le Niger et la Côte-d'Ivoire, qui pourront ainsi bénéficier plus facilement de la main-d'œuvre voltaïque. Dans un rapport d'inspection, il est précisé que la Haute-Volta n'aurait été qu'une « baudruche dégonflée par la crise »²⁰. Le principe de solidarité de l'AOF est mis en avant et le roi Koom II saisit le malentendu sur lequel a reposé sa contribution à la mise en valeur du territoire. En dépit de sa compromission avec le pouvoir colonial, le souverain n'aurait donc pas efficacement servi les intérêts de son royaume comme il le pensait, et la Haute-Volta ne sera plus l'espace de déploiement de son influence. Quoiqu'il en soit, tout au long des années 1920-1930, le rapport de la cour royale à l'« extériorité » a changé²¹. Ses frontières mentales ont été repoussées et son combat pour la reconstitution de la Haute-Volta témoigne d'une prise de conscience d'appartenance à un territoire qui est donc loin de n'être pour elle qu'une simple baudruche.



24

Moogo Naaba Koom II vers la fin des années 1930, Diaire du 22 mars 1942, Archives de l'Archevêché de Ouagadougou

C'est précisément en 1932 qu'émerge à nouveau la thèse de l'existence d'un Empire moaaga, dont le roi de Ouagadougou serait la principale figure politique. Elle est défendue par Antoine Dim Delobsom. Prince moaaga, fonctionnaire colonial et citoyen français, il devient le premier ethnographe africain en AOF²². L'année de la suppression de la Haute-Volta, il publie un ouvrage au titre évocateur : *L'Empire du Mogho-Naba*. Son ambition est de contribuer à une réforme de la « politique indigène » en surévaluant l'autorité du roi Koom II et en faisant la démonstration de l'inanité de la décision qui a consisté à scinder le Moogo en deux suite au partage de la Haute-Volta²³. On peut notamment y lire que certains souverains, dont le roi de Boussouma, n'auraient été que des « roitelets [qui] se seraient crus indépendants »²⁴. La démonstration de la solidité de l'organisation de l'« Empire » constitue la trame de l'ouvrage, qui est un plaidoyer en faveur de la pratique de l'administration indirecte et du maintien d'un « bloc » moaaga passant pour un pôle de loyauté et de civilisation. Cet ouvrage, ainsi que les stratégies mises en œuvre par les rois Koom II et Saaga II (1942-1957) afin de recouvrer leur

prestige perdu ne sont pas sans produire des effets tangibles. À commencer par la création en 1937 d'une région de « Haute-Côte-d'Ivoire » administrée à partir de Ouagadougou. Cependant, le combat de la cour est loin d'être partagé par tous les *nanamse*, pas plus que par l'ensemble des ex-Voltaïques, qui sont nombreux à voir d'un mauvais œil les velléités hégémoniques des Moose centraux...

La Haute-Volta, créature de l'impérialisme français ou moaaga ?

- 25 Lors de la tenue des premières élections en 1945²⁵, Naaba Saaga II prétend s'exprimer au nom de la « famille voltaïque » dont il demande qu'elle soit à nouveau réunie. Une formation politique émerge à cette fin dans l'entourage lettré du roi proche de la Mission catholique : l'Union de défense des intérêts de la Haute-Volta (UDIHV), devenue un an plus tard l'Union voltaïque (UV). S'il n'est pas question de laisser croire qu'il s'agit d'une formation politique de nature ethnique ou régionaliste, il n'en demeure pas moins qu'elle trouve dans le Moogo un solide ancrage, à défaut d'être populaire ailleurs. L'ancienne ville voltaïque de Bobo-Dioulasso, où les Moose sont très minoritaires, s'impose quant à elle comme le bastion d'un parti concurrent : le Rassemblement démocratique africain (RDA). Né à Bamako en 1946, il dispose de nombreuses sections dans les différents territoires de l'Afrique française, d'une solide organisation et du sens politique déjà aigu de son président, Félix Houphouët-Boigny²⁶.
- 26 L'année suivante, l'administration coloniale entreprend d'affaiblir le RDA, qu'elle qualifie de « communiste » et d'« anticolonial ». Cette politique de *containment* à la française s'appuie sur une tentative d'ethnisation du jeu politique. Elle vise à faire du Moogo un bastion conservateur capable, grâce à la densité de sa population et à l'influence des *nanamse* sur leurs sujets, de barrer la route au RDA. Tandis que ce parti enregistre des succès électoraux grandissants, les demandes de reconstitution de cette colonie, réitérées sans relâche par la cour royale, finissent par être examinées avec grand soin par les plus hautes autorités coloniales. Très étrangement, celles-ci prennent au sérieux l'argument du roi Saaga II selon lequel la dislocation de la Haute-Volta aurait été une trahison de la parole donnée par la France lors de la signature du traité de 1897.
- 27 S'il est hors de propos de rendre compte ici des multiples débats et projets de réorganisation de l'AOF mis à l'étude, retenons cependant que l'année 1947 voit renaître une Haute-Volta dans ses limites de 1932, ainsi qu'un appareil de gouvernement à nouveau centralisé à Ouagadougou. Certes, la liesse s'empare aussitôt de la capitale du Moogo Naaba, mais nul doute que cette décision est loin d'entraîner la joie de tous les Voltaïques, toujours plus nombreux à disposer du droit de vote. Les cadres du RDA en Haute-Volta savent que l'argument d'une renaissance de l'impérialisme moaaga constitue un argument fort pour des populations qui peuvent voir le Moogo Naaba et sa cour comme des agents du colonialisme. Les mémoires encore vives et douloureuses de cet entrecroisement des trajectoires impériales marquent durablement la vie politique d'un territoire en voie d'autonomisation avant de devenir indépendant en 1960.

Épilogue postcolonial : la problématique de l'usurpation du trône

- 28 La reconstitution de la Haute-Volta rehausse provisoirement le prestige de la royauté. Mais elle masque mal les défis que celle-ci doit surmonter. Avec l'avènement du suffrage, les lieux du politique se sont multipliés. Les décisions prises pour le territoire voltaïque ne sont plus du seul ressort de la cour royale, de l'administration coloniale et de la Mission catholique. Privés de reconnaissance officielle, les chefs moose doivent parvenir à convertir la force de travail en capital électoral. C'est là que le bât blesse. Si le travail forcé a été officiellement aboli par la loi Houphouët-Boigny en 1946, la participation d'une grande partie de la noblesse moaaga à sa généralisation en Haute-Volta rend cette conversion problématique, surtout dans les régions qui n'ont aucune raison de se sentir représentées par elle.
- 29 À partir des années 1940-1950, une mentalité obsidionale s'empare de la cour. Celle-ci comprend la gravité de la situation à l'heure où la voix d'un roturier est théoriquement égale à celle d'un noble, crainte encore renforcée par la généralisation du suffrage ainsi que la formation du premier Conseil de gouvernement, suite à l'adoption de la loi-cadre dite « Defferre ». Très clairement, le jeu politique en Haute-Volta devient bipolaire. À l'Ouest,

le RDA est solidement implanté, et nombre de ses *leaders* ne souhaitent ni la restauration de la colonie ni le maintien des institutions royales. À l'Est, l'UV domine, mais se trouve fragilisée par l'émergence en son sein d'une élite roturière qui aspire à une carrière politique de premier plan. Cette bipolarisation coïncide avec la réification coloniale des identités reposant sur la distinction schématique entre un « bloc » moaaga perçu comme civilisé et une région occidentale habitée par des populations présumées « anarchiques » et « primitives »²⁷.

30 Malgré tout, ni le RDA ni l'UV ne se sont laissés tentés par le piège de l'ethnicisme tendu par les autorités coloniales. Des personnalités modérées du RDA, à l'image du député Ouezzin Coulibaly, ont pris langue avec le roi de Ouagadougou. Après la reconstitution, il est moins question de remettre en cause l'existence du territoire que de trouver un *modus vivendi* propre à accompagner dans les meilleures conditions la transition vers l'autonomie. Malgré tout, le jeune roi Kougri, intronisé à Ouagadougou en 1957, estime que la monarchie a vocation à présider à la destinée d'un territoire qui, pense-t-il, n'aurait pas existé sans l'engagement de son père et de son grand-père.



Naaba Kougri à Paris, 5 juillet 1958. Photographie de l'Agence Intercontinentale (document personnel)

31 Celui qui appose sur ses courriers un cachet sur lequel est mentionné le titre d'« Empereur des Mossi » entend peser sur la vie électorale du territoire. Sentant son influence se déliter, certainement mal conseillé, le *Moogo Naaba* entreprend en octobre 1958 la première tentative

de « putsch » de l'histoire de la Haute-Volta. Ses guerriers, armés d'arcs, de flèches et de casse-têtes, sont dispersés le jour même²⁸. La débandade de cette troupe, semblant sortie des temps anciens où le Moogo a peut-être été un empire, ternit considérablement l'image d'une royauté qui, jusque-là, avait su non sans mal négocier son entrée en modernité coloniale. Maurice Yaméogo, un roturier moaaga devenu entre-temps président du Conseil, entend autonomiser un pouvoir qui prend une dimension inédite avec la proclamation de la république en décembre 1958, puis l'accession de la Haute-Volta à l'indépendance en août 1960.

32 Devenu président, Yaméogo s'appuie sur l'absence de reconnaissance constitutionnelle de la chefferie pour engager à partir de 1962 une sévère politique « antiféodale »²⁹. Cependant, jusqu'à sa chute survenue en 1966, il se montre incapable de saper les fondements de la royauté de Ouagadougou, ni d'effacer toute trace de la mémoire impériale moaaga par la surimposition d'un imaginaire national qui peine à devenir populaire³⁰. Ces premiers moments de l'indépendance révèlent les difficultés de la classe politique au pouvoir à gérer un lourd héritage colonial : celui de la permanence d'institutions royales faisant peser leur influence sur une scène politique informelle. Entre 1966 et 1987, les gouvernements oscillent sans cesse entre une stratégie d'accommodation avec les *naaba* et l'option d'un affrontement à chaque fois voué à l'échec. Les tentatives d'éradication de la chefferie de la scène politique nationale trouvent leur paroxysme sous la révolution du capitaine Thomas Sankara. Conduite entre 1983 et 1987, celle-ci s'appuie sur la constitution d'un riche et populaire imaginaire national visant à effacer des mémoires le double passé impérial, moaaga et colonial, qu'ont connu ceux que l'on appelle désormais les « Burkinabè » ou les « Hommes intègres »³¹. Mais une fois de plus, l'État postcolonial a produit un régime éphémère, incapable d'affaiblir sérieusement une royauté soutenue par la durée et la loyauté de nombreux sujets moose, particulièrement en milieu rural³².

33 Après l'assassinat de Sankara, le nouveau chef de l'État, Blaise Compaoré, entreprend un rapprochement avec la noblesse moaaga. Celle-ci s'en montre rapidement reconnaissante, malgré quelques voix discordantes en son sein. Elle contribue fortement à la mise en place de la IV^e République en 1991, ainsi qu'à l'élection du président Compaoré jusqu'en... 2010 ! Tout se passe comme si le Burkina de Compaoré était devenu une « république des rois », celle d'un président monopolisant le pouvoir d'État sans avoir à truquer grossièrement les élections³³. Et celle d'un roi de Ouagadougou, Naaba Baongho II (1982-), qui s'est imposé comme la personnalité « coutumière » la plus influente du pays et la plus proche du régime³⁴. Tandis que Compaoré entreprend de « mossifier » le cérémonial républicain³⁵, la royauté contribue à asseoir l'hégémonie de la formation présidentielle, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Elle ne ménage également pas sa peine pour apaiser en qualité d'« autorité morale » les tensions sociales et politiques à la demande du pouvoir. D'une certaine façon, le régime de Compaoré encourage l'émergence d'une néotradition remettant à l'ordre du jour l'existence informelle d'un empire moaaga tant que la loyauté des principaux *nanamse* lui est acquise. Cependant, l'intensité croissante des crises que le régime doit affronter rend cette collusion entre le président et « ses chefs » plus difficile à justifier auprès d'une opinion toujours plus contestataire.

34 Malgré tout, la royauté semble faire à nouveau preuve d'une forte capacité d'adaptation. En 2014³⁶, elle paraît avoir pris la mesure de l'impopularité et de la fragilité croissantes du régime. L'un des « ministres » du roi, le Larle Naaba Tigre, un député du CDP qui avait pris sa part dans l'élaboration d'une néotradition impériale, a démissionné de l'Assemblée nationale puis rejoint les rangs de l'opposition. En dépit du renversement par la rue du président Compaoré en octobre de la même année, le Moogo Naaba a continué de maintenir son influence sur la scène politique nationale. C'est en effet vers lui que se sont immédiatement tournés d'importants acteurs de la transition, que ce soient les membres du nouveau gouvernement ou les principaux *leaders* de l'ancienne opposition.

35 Nul doute que le roi jouera un rôle important lors de la prochaine élection présidentielle, prévue pour octobre 2015. Nul doute aussi qu'il aura à trouver les conditions les plus consensuelles

possible de sa participation à ce délicat processus, en mettant publiquement en avant les intérêts de la nation burkinabè avant ceux du royaume, voire... de l'Empire !

Conclusion

- 36 Jane Burbank et Frederick Cooper ont récemment ouvert la perspective d'une histoire comparée des phénomènes impériaux à l'échelle mondiale et sur la longue durée. Très curieusement, il n'est question de l'Afrique que dans ses contacts avec l'Occident (traite négrière, colonisation contemporaine)³⁷. Pourquoi avoir renoncé à examiner ce que l'Empire a pu signifier au sud du Sahara avant, pendant et après la colonisation ? J'ai voulu montrer avec le cas des Moose que l'idée impériale n'était pas absente de la pensée politique des sociétés africaines bien que, il faut l'admettre, il n'existe aucun mot dans leur langue pour la désigner précisément. Malgré tout, si l'on adopte un point de vue étique, il apparaît que les Moose ont pensé tout à la fois un ordre politique, un espace dominé par des formations royales, ainsi qu'une philosophie du pouvoir renvoyant à une forte vision de soi. Tout ceci a été le moteur d'une expansion territoriale initiale, puis de l'intégration différenciée de diverses couches de la « société globale » avant la conquête.
- 37 Cet imaginaire du pouvoir, cette vision morale de soi, ces institutions étatiques, ont survécu à la stabilisation puis à la fragmentation politique du Moogo. La « rencontre coloniale », quant à elle, a mis en contact deux institutions politiques aux trajectoires historiques propres qui, par l'entremise d'agents de contact, ont trouvé des convergences. L'impérialisme colonial a involontairement réactivé les velléités hégémoniques des Moose centraux. Il a ravivé les mémoires d'empire qui lui préexistaient. Plus prosaïquement, l'État colonial a poursuivi un processus de centralisation et de spécialisation de l'appareil de gouvernement central engagé au XVIII^e siècle à Ouagadougou. Il a été un cadre de négociation, plus ou moins ouvert selon les contextes, ayant pour enjeu l'aménagement d'une sphère politique informelle propre à placer la cour royale au cœur de la construction de l'État contemporain.
- 38 En somme, la trajectoire impériale moaaga n'a pas été interrompue par une autre, celle de l'expansion coloniale française. Une nouvelle histoire de l'État et du pouvoir a précisément pris naissance à leur intersection. L'État postcolonial, qui n'est ni une pure importation venue de l'Occident, ni un avatar des États royaux moose, en tire son fonctionnement original qui, bien que parfois contesté, voit cohabiter de façon souple une république avec des royautés. À dire vrai, l'entrecroisement dont je parle n'est jamais définitif. Il s'agit d'un processus qui continue de se faire sous nos yeux. En effet, jusqu'à aujourd'hui, l'histoire et les mémoires d'empires informent la vie politique contemporaine du Burkina sans que les citoyens et les observateurs étrangers aient toujours clairement conscience de leur ancienneté *et* de leur modernité.

Notes

1 La chronologie reste encore hypothétique. Nous la devons aux travaux de l'anthropologue Michel Izard, qui s'est appuyé sur de minutieuses enquêtes orales principalement menées dans le Yatenga au cours des années 1960. Son histoire du Moogo précolonial, dont il a été l'un des meilleurs (et rares) connaisseurs, doit cependant être prise avec précautions. Je l'ai croisée avec les sources coloniales de la fin du XIX^e siècle (récits d'exploration, notamment de Louis-Gustave Binger, rapports de la mission Voulet-Chanoine et monographies du tout début du XX^e siècle), ainsi qu'avec les diaires de la Mission catholique de Ouagadougou et des entretiens oraux principalement conduits entre 2001 et 2009 dans les cours royales de Boussouma, Ouagadougou, Tenkodogo, du Yatenga et Kayao. J'en tire notamment les hypothèses relatives à l'organisation politique du Moogo précolonial, qui restent à consolider. Sur le Moogo précolonial, voir notamment : Louis-Gustave Binger (capitaine), *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, Hachette, 1892, vol. 1 ; Pierre Claver-Hien, Moustapha Gougnimbou (dir.), *Histoire des royaumes et chefferies au Burkina Faso précolonial*, Ouagadougou, DIST/CNRST, 2009 ; Michel Izard, *Introduction à l'histoire des royaumes mossi*, Paris/Ouagadougou, CNRS/CVRS, 2 tomes, Recherches voltaïques, n° 12 et 13, 1970 ; Elliott P. Skinner, *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, Éd. Internationales, 1972.

2 Michel Izard, *Moogo. L'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVI^e siècle*, Paris, Karthala, 2003, p. 112-113.

- 3 Jane Burbank, Frederick Cooper, *Empires in World History : Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010, p. 23.
- 4 Le Moogo est l'ensemble des formations politiques moose (ou « mossi », inv.). Il couvre un espace d'environ 65 000 km² situé sur le bassin du fleuve Nakambé (ex-Volta blanche).
- 5 Sur la diversité des récits des origines du Moogo, voir notamment Junzo Kawada, *Genèse et dynamique de la royauté : les Mossi méridionaux (Burkina Faso)*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- 6 Les *nanamse* (*naaba* au sing.) sont les détenteurs du *naam*, un principe divin de légitimation du pouvoir.
- 7 Le mot « *nakoamga* » (*nakomse* au pl.) renvoie dans un premier temps aux cavaliers qui ont fondé les premières unités politiques dans le Moogo. Il désigne ensuite la noblesse en position de recevoir le *naam*.
- 8 Jean-Loup Amselle, Elikia M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985, p. 29-30.
- 9 Michel Izard, *Moogo...*, *op. cit.*, p. 121.
- 10 Michel Izard, *Le Yatenga précolonial, un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 1985, chap. 1.
- 11 Les dates signalées entre parenthèses correspondent au règne des *nanamse*.
- 12 Jeanne-Marie Kambou-Ferrand, *Peuples voltaïques et conquête coloniale. 1885-1914, Burkina Faso*, Paris, ACCT/L'Harmattan, 1993, p. 139.
- 13 Peu après la signature du traité de protectorat, la cour de Waogodgo a obtenu l'intervention des troupes coloniales contre un *naaba* subalterne qui défiait le pouvoir central depuis une dizaine d'années. Celui-ci a été capturé, conduit nu dans la capitale, puis exécuté. Cf. Antoine Dim Delobsom, *L'Empire du Mogho-Naba*, Paris, Montchrestien, 1932, p. 43.
- 14 Romain Bertrand, « Politiques du moment colonial. Historicités indigènes et rapports vernaculaires au politique en "situation coloniale" », *Questions de recherche*, n° 26, oct. 2008. URL : <http://www.ceris-sciences-po.org/publica/qdr.htm>
- 15 Laurent Fourchard, *De la ville coloniale à la Cour africaine, espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), fin XIX^e siècle-1960*, Paris, L'Harmattan, 2001, chap. 2.
- 16 Dennis D. Cordell *et alii*, *Hoe and Wage. A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Boulder-Oxford, Westview Press, 1996 ; Issiaka Mandé, « Les migrations de travail des Voltaïques », dans Gabriel Massa, Georges Y. Madiéga (dir.), *La Haute-Volta coloniale*, Paris, Karthala, 1995, p. 313-339.
- 17 David Robinson, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920. Parcours d'accommodation*, Paris, Karthala, 2004.
- 18 Rapport politique et administratif du 2^e trimestre 1920, Haute-Volta, ANS 2G 20.
- 19 Dans les années 1920, la Haute-Volta dispose d'à peine un administrateur pour plus de 60 000 sujets.
- 20 « Mission Haute-Volta conduite par l'inspecteur des colonies Bernard Sol, 1931-1932 », Archives nationales d'outre-mer (ANOM), carton 3068, rapport n° 77.
- 21 Benoît Beucher, « La reconstitution de la Haute-Volta, enjeu de transactions hégémoniques entre le pouvoir colonial et la royauté moaaga de Ouagadougou ? (1919-1947) », dans Moussa Willy Bantenga *et alii* (dir.), *La Reconstitution de la Haute-Volta*, Ouagadougou, L'Harmattan, 2010, p. 203-225.
- 22 Michael Kevane, « Dim Delobsom : French Colonialism and Local Response in Upper Volta », *African Studies Quarterly*, University of California, vol. 8, n° 4, 2006, p. 12-24 ; Anne Piriou, « Antoine Dim Delobsom, la mémoire d'une identité voltaïque ? », dans Gabriel Massa, Georges Y. Madiéga (dir.), *op. cit.*, p. 557-570.
- 23 Une partie septentrionale, dont le Yatenga, est rattachée au Soudan français. La plus grande part, dont Ouagadougou, revient à la Côte-d'Ivoire.
- 24 Antoine Dim Delobsom, *op. cit.*, p. 7-8.
- 25 Il s'agit de l'élection de l'Assemblée nationale constituante à Paris.
- 26 Frédéric Grah Mel, *Félix Houphouët-Boigny*, CERAP/Maisonneuve et Larose, 2003, t. 1, chap. 24-25.
- 27 « Rapport politique. Année 1948 », Haute-Volta, ANS 2G 48/34.
- 28 Elliott P. Skinner, *op. cit.*, p. 433-435.
- 29 Sous Yaméogo, la rémunération sur fonds publics des chefs est supprimée. L'élection au suffrage universel des chefs de village est imposée. Toute succession à une chefferie de canton ou supérieure vacante est prohibée.
- 30 Benoît Beucher, « La naissance de la communauté nationale burkinabè, ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre » », *Politique africaine*, Paris, Karthala, n° 118, juin 2010, p. 165-186.
- 31 Voir notamment Pierre Englebert, *La Révolution burkinabè*, Paris, L'Harmattan, 1986 ; Bruno Jaffré, *Burkina Faso. Les années Sankara : de la Révolution à la Rectification*, Paris, L'Harmattan, 1989.

32 Claudette Savonnet-Guyot, « Le Prince et le Naaba », *Politique africaine*, n° 20, 1985, p. 29-43.

33 Mathieu Hilgers, Jacinthe Mazzocchetti, « Semi-autoritarisme, perceptions et pratiques du politique », dans Mathieu Hilgers, Jacinthe Mazzocchetti, *Révoltes et oppositions. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2010, p. 5-9.

34 Soulignons que Naaba Baongho II est actuellement le président du Conseil supérieur des chefs coutumiers et traditionnels du Burkina.

35 Depuis l'investiture de 2005, Compaoré a pris l'habitude de faire jouer les tambourinaires royaux moose lors de la cérémonie officielle. Cf. Alain Saint-Robespierre, « Prestation de serment de Blaise Compaoré. Entre tradition et modernité », *L'Observateur Paalga*, n° 7782, 20 déc. 2010, p. 3-4.

36 Trois ans plus tôt, une grave mutinerie a éclaté au sein de l'armée, qui a contraint Compaoré à fuir la capitale. Dès lors, les langues se sont déliées, le régime s'est trouvé toujours plus vivement contesté par les citoyens ordinaires. Ceci s'est traduit par le bon score enregistré par les partis de l'opposition lors des législatives de 2012, puis par le renversement du régime en 2014.

37 Jane Burbank, Frederick Cooper, *op. cit.*, chap. VI et X.

Pour citer cet article

Référence électronique

Benoît Beucher, « Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIX^e siècle à nos jours) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 128 | 2015, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 12 septembre 2015. URL : <http://chrhc.revues.org/4614>

Référence papier

Benoît Beucher, « Trajectoires impériales croisées : l'historicité d'un État africain hybride (pays moaaga, actuel Burkina Faso, fin du XIX^e siècle à nos jours) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 128 | 2015, 105-124.

À propos de l'auteur

Benoît Beucher

Chargé de recherche post-doctorant au FNRS (Université libre de Bruxelles), membre de l'Institut des mondes africains

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé

Cet article vise à rendre compte de l'entrecroisement des trajectoires impériales africaine et européenne au cœur de l'Afrique de l'Ouest, en pays moaaga (actuel Burkina Faso). Les Moose ont nourri de longue date une pensée impériale qui a été au fondement de l'émergence d'un espace politique à la fois commun et multicentré : le Moogo. Celui-ci a vu émerger une société politique en même temps qu'une forte vision morale de soi. On peut supposer que ces vieilles dynamiques n'ont pas été rompues par l'incorporation du Moogo au sein de l'espace impérial français. Nous verrons que les autorités coloniales ont assis une domination sans hégémonie ouvrant le champ à des parcours d'accommodation avec la noblesse moaaga. Il s'agit alors de relever les convergences parfois paradoxales entre ces deux impérialismes, l'un moaaga, l'autre français, et d'examiner dans quelle mesure l'État postcolonial a pris corps à l'intersection de ces deux trajectoires impériales.

Entrées d'index

Mots-clés : empire, état colonial, état post-colonial, Mossi, Moogo

Keywords : empire, état colonial, état post-colonial, Mossi, Moogo

Géographie : Afrique de l'Ouest, Haute-Volta, Burkina Faso

Chronologie : XIXe siècle, XXe siècle

Schlagwortindex : empire, état colonial, état post-colonial, Mossi, Moogo

Palabras claves : empire, état colonial, état post-colonial, Mossi, Moogo